

2023

CCI de Corse
Ajaccio Napoléon Bonaparte



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Corse

TARIFS DES REDEVANCES EXTRA AERONAUTIQUES

Applicables du 01/01/2023 au 31/12/2023

Pà u Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica è per delegazione
Pour le Président du Conseil exécutif de Corse et par délégation

U direttore generale di i servizii / Le directeur général des services
Ghislain GOMART

4 / JAN. 2023

Agrées par la Collectivité de Corse le.....
Conformément à l'article 21 du cahier des charges de la concession.

PREAMBULE

La CCI sur l'Aéroport d'Ajaccio met à la disposition des compagnies aériennes ainsi que des autres clients des locaux destinés à l'exercice de leur activité. Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention d'occupation temporaire du domaine public aéronautique. La répartition des charges d'entretien, ainsi que les modalités d'intervention, entre le client et la CCI dans le cadre de la location de ces biens immobiliers a fait l'objet de l'établissement d'un document intitulé "Charte de l'Immobilier" de l'aéroport d'Ajaccio, communiqué en 2009 à l'ensemble des clients.

Les prestations et autres locations qui ne seraient pas mentionnées, feront l'objet d'un devis auquel la CCI appliquera un taux de frais de gestion de 15 %.

ENERGIE ELECTRIQUE

La CCI sur l'Aéroport d'Ajaccio fournit l'énergie électrique aux usagers de l'aéroport. Cette redevance couvre le tarif de fourniture en énergie, ainsi que la maintenance du réseau effectuée par la CCI. La fourniture de cette prestation est facturée mensuellement au douzième de la quantité consommée l'année précédente, une facture de régularisation intervenant en fin d'année en fonction des relevés de consommation réelle d'après compteur, conformément aux conventions d'abonnement conclues avec les différents clients.

EAU

La CCI sur l'Aéroport d'Ajaccio fournit l'eau potable aux usagers de l'aéroport raccordés à son réseau de distribution. Cette redevance couvre le tarif de fourniture d'eau (assainissement compris) et la maintenance du réseau effectuée par la CCI. La fourniture de cette prestation est facturée mensuellement au douzième de la quantité consommée l'année précédente, une facture de régularisation intervenant en fin d'année en fonction des relevés de consommation réelle d'après compteur, conformément aux conventions d'abonnement conclues avec les différents clients.

GESTION DES DECHETS

La CCI sur l'Aéroport d'Ajaccio sous-traite la prestation de collecte des déchets à une société spécialisée : les tarifs des redevances ci-dessus sont applicables à tous les occupants de l'aéroport à l'exception de certains gros producteurs de déchets (en dehors de l'aérogare) qui ont souscrit un contrat directement avec un autre sous-traitant.

CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

La CCI sur l'Aéroport d'Ajaccio fournit à l'ensemble des usagers implantés à l'intérieur de l'aérogare le chauffage et la climatisation, sauf installations privées. Cette fourniture est facturée en fonction des dépenses de fonctionnement de la CCI et répercutée aux clients au prorata des surfaces louées.

AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Ces prestations sont fournies par la CCI sur demande du client et acceptation préalable par ce dernier des conditions tarifaires (établissement d'un devis chiffré par la CCI).

LOCATION D'APPAREILS TELEPHONIQUES

Ces redevances comprennent la mise à disposition des différents modèles de postes téléphoniques sur demande du client ainsi que leur remplacement en cas de perte ou casse.

ABONNEMENT-MAINTENANCE-SERVICES SPECIFIQUES-CONSOMMATIONS

Ces redevances comprennent la maintenance par la CCI des différentes lignes téléphoniques mises à la disposition des clients de l'aéroport.

La possibilité de disposer de ces services sera facturée aux clients demandeurs selon ces tarifs

REDEVANCES SPECIFIQUES

La mise à disposition d'une boîte aux lettres sur l'aéroport est conditionnée à l'exercice d'une activité sur l'aéroport et d'une autorisation d'occupation ou d'exploitation en bonne et due forme.

STATIONNEMENT PARKING PUBLIC P1

Franchise de stationnement : 15 mn

Les véhicules ne sont pas gardés dans les parcs de stationnement et la redevance perçue correspond uniquement à l'utilisation d'une surface privative pendant la durée de stationnement.

Perte de ticket : En cas de justification irréfutable de la date et heure d'entrée dans le parc (billet d'avion ...), le tarif en vigueur est appliqué. Dans le cas contraire, le forfait ticket perdu sera applicable.

REDEVANCES D'OCCUPATION - AEROGARE

TARIFS 2023

RDC	SURFACES ET ESPACES DE VENTE	
M2 HT/AN	TERRASSE	201,57 €
M2 HT/AN	DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE BILLETS	251,14 €
M2 HT/AN	COMPTOIR BAR	403,14 €
M2 HT/AN	LOCAUX COMMERCIAUX AEROGARE	447,49 €
M2 HT/JOUR	SURFACES D'EXPOSITION HALL	12,70 €
Forfait HT/JOUR	FORFAIT VENTE DE PRODUITS/EXPO POUR EVENEMENTIEL - (EMPLACEMENT < 20M ²)	448,28 €
Forfait HT/JOUR	FORFAIT VENTE DE PRODUITS/EXPO POUR EVENEMENTIEL - (EMPLACEMENT de 20M ² à 30 m ²)	560,35 €
RDC	AUTRES LOCAUX	
M2 HT/AN	SURFACES DE STOCKAGE OU DE REPLIS	143,64 €
M2 HT/AN	SURFACES DE BUREAUX	168,90 €
SOUS-SOL	LOCAUX A USAGE DIVERS	
M2 HT/AN	SURFACE DE STOCKAGE (à aménager)	80,69 €
M2 HT/AN	SURFACE DE STOCKAGE (aménagée)	107,03 €
M2 HT/AN	LOCAUX DE REPLIS	177,08 €
1er ETAGE	LOCAUX A USAGE DE BUREAUX ET DIVERS	
M2 HT/AN	BUREAUX (sans fenêtre)	145,16 €
M2 HT/AN	BUREAUX (avec fenêtre)	190,33 €
2e ETAGE	LOCAUX A USAGE DE BUREAUX ET DIVERS	
M2 HT/AN	LOCAUX -BUREAUX	117,29 €
REDEVANCES D'OCCUPATION - HORS AEROGARE		
ZONE COTE PISTE - TERRAINS		
M2 HT/AN	SURFACE BATIE ZONE OUEST	7,91 €
HA HT/AN	TERRAIN A USAGE DE CULTURES	114,44 €
M2 HT/AN	TERRAIN NU COTE VILLE/PISTE	4,82 €
M2 HT/AN	TERRAIN REVETU COTE VILLE/PISTE	9,54 €
Forfait HT/AN	EMPLACEMENT VEHICULE ZCP (1 véhicule < 3,5T)	1 466,00 €
ZONE COTE PISTE - BATIMENTS		
M2 HT/AN	HANGAR FRET ZONE OUEST	36,01 €
M2 HT/AN	HANGAR AERONAUTIQUE	79,63 €
M2 HT/AN	HANGAR AEROCLUB (après réhabilitation)	12,07 €
M2 HT/AN	STRUCTURES MODULAIRES /ACT CIE AERONAUTIQUE	51,04 €
M2 HT/AN	STRUCTURES MODULAIRES /ACT ASSISTANT	102,08 €
Forfait HT/MOIS	MISE A DISPOSITION DE BIENS EN ZSAR	1 098,62 €
M2 HT/AN	BATIMENT COTE PISTE (BUREAUX)	214,98 €
M2 HT/AN	BATIMENT COTE PISTE (AUTRES ACTIVITES)	143,32 €
ZONE COTE VILLE - TERRAINS & BATIMENTS / LOUEURS		
M2 HT/AN	TERRAIN NU A USAGE DE PARKING - ZONE INONDABLE	1,30 €
M2 HT/AN	SURFACES NON REVETUES PARKING SUPPLEMENTAIRE	6,53 €
M2 HT/AN	PARKING BASE DEPART	19,89 €
Véhicule HT/An	EMPLACEMENT VEHICULE EXPOSITION	3 876,82 €
M2 HT/AN	TERRAIN ZONE OUEST	8,58 €
M2 HT/AN	TERRAIN ZONE OUEST (abattement de 40% de 3000 à 6000 m ²)	5,15 €
M2 HT/AN	TERRAIN ZONE OUEST (abattement de 50% au-delà de 6000 m ²)	4,29 €
M2 HT/AN	HANGAR	34,14 €
M2 HT/AN	BOX	334,55 €
M2 HT/AN	STRUCTURES MODULAIRES (EX BAN ET ZONE NORD)	7,77 €
PLACE HT/AN	EMPLACEMENT VEHICULE ELECTRIQUE (zone revêtue)	1 008,63 €
ZONE COTE VILLE - TERRAINS / AUTRES ACTIVITES		
Forfait HT/Jour	LOCATION TERRAIN COURTE DUREE CLIENTS BASES	178,42 €
Forfait HT/1/2 Journée	LOCATION TERRAIN COURTE DUREE CLIENTS BASES	89,21 €
Forfait HT/Jour	LOCATION TERRAIN COURTE DUREE CLIENTS NON BASES - (surfaces maximum 2000 m ²)	455,00 €
M2 HT/jour	LOCATION TERRAIN COURTE DUREE CLIENTS NON BASES - (surfaces au-delà de 2000 m ²)	0,58 €
ZONE COTE VILLE - BATIMENTS / AUTRES ACTIVITES		
M2 HT/AN	BATIMENT ZONE OUEST	21,05 €
M2 HT/AN	BATIMENT ZONE COTE VILLE (HANGAR)	71,66 €
M2 HT/AN	BATIMENT ZONE COTE VILLE (BUREAUX)	107,49 €
ZONE DU RICANTO		
M2 HT/AN	TERRAIN NU	2,58 €
M2 HT/AN	SUPERFICIE BATIE - RESTAURATION	21,05 €
M2 HT/AN	SUPERFICIE BATIE - AUTRES ACTIVITES	12,56 €
REDEVANCES SPECIFIQUES		
FORFAIT HT/AN	Montant min annuel applicable en cas de red domaniale < 2450 € HT/AN	2 828,70 €

REDEVANCES DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS		
M2 HT/AN	COMPTOIR INFORMATIONS	238,94 €
M2 HT/AN	COMPTOIR VENTES	361,29 €
FORFAIT HT/JOUR	COMPTOIR ACCUEIL	123,28 €
FORFAIT HT/AN	PC TELEAFFICHAGE	2 507,09 €
FORFAIT HT/AN	ECRAN TELEAFFICHAGE	2 507,09 €
M2 HT/AN	BACK OFFICE LINEAIRE INFO (SAISON IATA ÉTÉ)	361,29 €
M2 HT/AN	BACK OFFICE LINEAIRE INFO (SAISON IATA HIVER)	180,64 €
FORFAIT HT/AN	POSTE TO RECEPTIF (SAISON IATA ÉTÉ)	3 993,61 €
FORFAIT HT/AN	POSTE TO RECEPTIF (SAISON IATA HIVER)	1 996,80 €
FORFAIT HT/AN	POSTE VIDEO SURVEILLANCE	2 390,70 €
FORFAIT HT/AN	PRESENTOIR REVUES COMPAGNIES	1 938,40 €
REDEVANCES DE FOURNITURE DE PRESTATIONS INDUSTRIELLES		
ENERGIE ELECTRIQUE		
KWH HT	LOCATION COMPTEUR ELECTRIQUE	51,61 €
KWH HT	FOURNITURE COURANT NORMAL	0,246 €
KWH HT	FOURNITURE COURANT ONDULE	0,298 €
KWH HT	FOURNITURE COURANT OCAF	0,173 €
FORFAIT HT/AN	FORFAIT ENERGIE S/SOL	155,85 €
FORFAIT HT/AN	FORFAIT FOURNITURE COURANT DISTRIBUTEURS ALIMENTAIRES OU AUTRES	566,02 €
FORFAIT HT/AN	FORFAIT FOURNITURE COURANT SALLE BUSINESS CENTER (CLIENTS BASES)	228,64 €
EAU		
FORFAIT HT/AN	LOCATION COMPTEUR EAU	51,61 €
M3 HT/AN	CONSOMMATION EAU	4,70 €
M3 HT/AN	CONSOMMATION EAU SNIA	4,70 €
GESTION DES DECHETS		
M2 HT/AN	HANGARS ET ENTREPOTS DIVERS >400m ²	2,45 €
FORFAIT HT	CLIENTS NON BASES SUR LOCATION TERRAIN COURTE DUREE	675,75 €
M2 HT/AN	BUREAUX & BATIMENTS + de 250 m2	8,70 €
M2 HT/AN	BUREAUX & BATIMENTS de 50 à 250 m2	10,25 €
M2 HT/AN	BUREAUX & BATIMENTS - de 50 m2 et BOX LOUEURS	40,94 €
M2 HT/AN	LOCAUX DIVERS	13,82 €
M2 HT/AN	LOCAUX COMMERCIAUX	51,17 €
CHAUFFAGE ET CLIMATISATION		
M2 HT/AN	BUREAUX ET LOCAUX DIVERS	26,85 €
M2 HT/AN	LOCAUX COMMERCIAUX	36,58 €
M2 HT/AN	COMPTOIRS COMPAGNIE ET TO	78,53 €
REDEVANCES DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL		
PRESTATIONS SPECIFIQUES DE PERSONNEL		
Forfait HT/Personne	SENSIBILISATION A LA SECURITE	36,66 €
Forfait HT/Personne	SENSIBILISATION A LA SURETE	32,31 €
Forfait HT/Personne	FORMATION A LA CONDUITE SUR L'AIRE DE TRAFIC	41,63 €
Forfait HT/Heure	ACCOMPAGNEMENT ZSAR heures de jour	38,28 €
Forfait HT/Heure	ACCOMPAGNEMENT ZSAR heures de nuit	76,55 €
AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL		
Forfait HT/Heure	ACCUEIL INFORMATION heures de jour	24,73 €
Forfait HT/Heure	ACCUEIL INFORMATION heures de nuit	49,45 €
Forfait HT/Heure	ENTRETIEN NETTOYAGE heures de jour	27,67 €
Forfait HT/Heure	TRAVAUX DE REPARATION ET AMENAGEMENT heures de jour	33,39 €
Forfait HT/Heure	TRAVAUX DE REPARATION ET AMENAGEMENT heures de nuit	66,78 €
Forfait HT/Heure	TRAVAUX ET INTERVENTIONS SPECIALISES heures de jour	49,93 €
Forfait HT/Heure	TRAVAUX ET INTERVENTIONS SPECIALISES heures de nuit	99,86 €
Forfait HT/Heure	PASSAGE BALAYEUSE AUTOMATIQUE	113,19 €
FORFAIT HT/AN	FORFAIT ENTRETIEN COMPTOIR	885,21 €
REDEVANCES D'USAGE D'INSTALLATIONS / DE RESEAUX		
INSTALLATIONS A CARACTERE TECHNIQUE ET RESEAUX		
FORFAIT HT/AN	OCCUPATION EMPLACEMENT LOCAL TECHNIQUE	2 584,54 €
FORFAIT HT/AN	DROIT DE PASSAGE PAR CHEMIN DE CABLE ORANGE	135,41 €
FORFAIT HT/AN	EXPLOITATION STATION TELEPHONE MOBILE	12 189,94 €
FORFAIT HT/AN	EXPLOITATION ANTENNE SITA	2 067,64 €
FORFAIT HT/AN	CORSICA HAUT DEBIT	646,14 €
Forfait HT/Mois	EXPLOITATION BORNE BLUETOOTH	366,53 €
FORFAIT HT/AN	DROIT DE PASSAGE PAR CHEMIN DE CABLE	127,57 €
FORFAIT HT/ ACCES	DROITS ACCES AU SERVICE HAUT DEBIT (hors aéroport)	557,38 €

Forfait HT/Mois	LOCATION LIAISON HAUT DEBIT 5 Mbs	71,44 €
Forfait HT/Mois	LOCATION LIAISON HAUT DEBIT 10 Mbs	96,66 €
Forfait HT/Mois	LOCATION LIAISON HAUT DEBIT 20 Mbs	138,68 €
Forfait HT/Mois	LOCATION LIAISON HAUT DEBIT 30 Mbs	183,86 €
FORFAIT HT/ ACCES	DROITS ACCES AU SERVICE HAUT DEBIT (aérogare)	511,88 €
Forfait HT/Mois	ACTIVATION PORT LAN	16,48 €
FORFAIT HT/AN	HEBERGEMENT DE BAIE DANS UN LOCAL SECURISE	6 624,65 €
LOCATION D'APPAREILS TELEPHONIQUES		
POSTE HT/Mois	Mise à disposition poste téléphonique du type analogique	14,33 €
POSTE HT/Mois	Mise à disposition poste téléphonique du type GAP ou DECT	33,09 €
POSTE HT/Mois	Mise à disposition poste téléphonique du type 4001	19,06 €
POSTE HT/Mois	Mise à disposition poste téléphonique du type 4011	22,70 €
POSTE HT/Mois	Mise à disposition poste téléphonique du type 4012	26,35 €
POSTE HT/Mois	Mise à disposition poste téléphonique du type 4019	27,80 €
POSTE HT/Mois	Mise à disposition poste téléphonique du type 4023	28,95 €
POSTE HT/Mois	Mise à disposition poste téléphonique du type 4029	29,72 €
POSTE HT/Mois	Mise à disposition poste téléphonique du type 4034	31,18 €
POSTE HT/Mois	Mise à disposition poste téléphonique du type 4039	32,31 €
ABONNEMENTS-MAINTENANCE-SERVICES SPECIFIQUES-CONSOMMATIONS		
Ligne HT/Mois	ABONNEMENT PAR LIGNE TELEPHONIQUE (avec location de poste téléphonique)	4,54 €
Ligne HT/Mois	ABONNEMENT PAR LIGNE TELEPHONIQUE (sans location de poste téléphonique)	19,39 €
Ligne HT/Mois	ABONNEMENT LIGNE TELEX ET LIGNES SPECIALISEES UTILISANT LE RESEAU CCI	12,92 €
Ligne HT/Mois	ABONNEMENT LIGNE PRIVATIVE FIBRE OPTIQUE	19,39 €
Ligne HT/Acte	INSTALLATION OU TRANSFERT DE LIGNE (au-delà d'1/2 heure de temps de travail, facturation additionnelle au tarif E-07-02)	103,38 €
Ligne HT/Mois	MISE A DISPOSITION D'UNE LIAISON INTER -AUTOCOM (3 paires par liaison)	257,53 €
Hectomètre linéaire HT/An	CABLAGE DE LIGNE PRIVATIVE PAR PAIRE	18,33 €
FORFAIT HT/Acte	INSTALLATION D'UNE LIGNE EN SELECTION DIRECTE A L'ARRIVEE (SDA)	232,68 €
POSTE HT/Mois	SERVICE MESSAGERIE	6,32 €
POSTE HT/Mois	SERVICE MULTILIGNE	5,06 €
POSTE HT/Mois	FACTURE DETAILLEE	2,02 €
UNITE TEL AU REEL	CONSOMMATION PAR LIGNE TELEPHONIQUE	au réel
REDEVANCES DOMANIALES POUR SUPPORTS PUBLICITAIRES		
Forfait HT/AN	SUPPORTS PUBLICITAIRES EXTERIEUR AEROGARE (<20 supports)	10 000,00 €
Forfait HT/AN	SUPPORTS PUBLICITAIRES INTERIEUR AEROGARE (<35 supports)	15 000,00 €
Forfait HT/AN	SUPPORT SUPPLEMENTAIRE ZCV/ZCP (1 à 2 supports)	1 000,00 €
Forfait HT/AN	CHARIOTS A BAGAGES	2 000,00 €
FORFAIT HT/AN	BOITE AU LETTRE	39,72 €
FORFAIT HT/AN	FRAIS DE GESTION AUTORISATION ACTIVITE5 (occupation annuelle)	3 101,44 €
FORFAIT HT/MOIS	FRAIS DE GESTION AUTORISATION ACTIVITE (occupation ponctuelle <= 3 mois)	620,28 €
FORFAIT HT/Acte	NETTOYAGE PASTILLES AVIONS	103,38 €
FORFAIT HT/JOUR	PRISES DE VUES	900,00 €
FORFAIT TTC/Navette AR	Service de navette pour établissement formalités d'inspection filtrage Jours Ouvrés (sous-traitance Aviation Générale)	26,56 €
FORFAIT TTC/Navette AR	Service de navette pour établissement formalités d'inspection filtrage en dehors heures d'ouverture (sous-traitance Aviation Générale)	34,93 €
FORFAIT TTC/Navette AR	Service de navette pour établissement formalités d'inspection filtrage Tarif Nuit (sous-traitance Aviation Générale)	39,83 €
UNITE HT/BADGE	TITRE DE CIRCULATION PERSONNEL	33,23 €
UNITE €HT/BADGE	TITRE DE CIRCULATION VEHICULE	17,14 €
UNITE €HT/BADGE	PERMIS DE CONDUIRE	18,95 €
UNITE €HT/BADGE	TELECOMMANDE BARRIERES PARKING LOUEURS	56,04 €

REDEVANCES DE STATIONNEMENT

ABONNEMENT PARKING PUBLIC P1		
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 12 MOIS	744,00 €
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 12 MOIS (FORFAIT 50% AGENTS CIES)	372,00 €
ABONNEMENT PARKINGS PERSONNELS		
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 1 MOIS	15,00 €
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 2 MOIS	22,00 €
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 3 MOIS	31,00 €
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 4 MOIS	38,00 €
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 5 MOIS	47,00 €
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 6 MOIS	57,00 €
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 7 MOIS	66,00 €
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 8 MOIS	77,00 €
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 9 MOIS	85,00 €
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 10 MOIS	94,00 €
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 11 MOIS	100,00 €
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 12 MOIS	107,00 €
ABONNEMENT BUS ET TAXIS		
FORFAIT TTC	CARTE ANNUELLE BUS	155,00 €
FORFAIT TTC	CARTE SEMESTRIELLE BUS	90,00 €
FORFAIT TTC	CARTE ANNUELLE TAXIS	185,00 €
FORFAIT TTC/JOUR	STATIONNEMENT VIP SUR PARK BUS (<i>hors saison ÉTÉ</i>)	60,00 €
STATIONNEMENT PARKING P1		
FORFAIT TTC	De 00 H à 00H 15	GRATUIT
FORFAIT TTC	De 00 H 15 à 00 H 30	2,70 €
FORFAIT TTC/15 min	De 00 H 30 à 02 H 00	0,60 €
FORFAIT TTC/15 min	De 02 H 00 à 05 H 00	0,20 €
FORFAIT TTC/15 min	De 05 H 00 à 12 H 00	0,10 €
FORFAIT TTC	De 12 H 00 à 24 H 00	11,50 €
FORFAIT TTC	PAR JOUR SUPPLEMENTAIRE	9,60 €
ABONNEMENT PARKING P2		
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 12 MOIS	520,00 €
STATIONNEMENT PARKING P2 (LONGUE DUREE)		
FORFAIT TTC	De 00 H à 00H 15	GRATUIT
FORFAIT TTC	De 00 H 15 à 00 H 30	2,70 €
FORFAIT TTC/15 min	De 00 H 30 à 02 H 00	0,60 €
FORFAIT TTC/15 min	De 02 H 00 à 05 H 00	0,20 €
FORFAIT TTC/15 min	De 05 H 00 à 12 H 00	0,10 €
FORFAIT TTC	De 12 H 00 à 24 H 00	11,50 €
FORFAIT TTC	PAR JOUR SUPPLEMENTAIRE JUSQU'AU JOUR 8	5,30 €
FORFAIT TTC	A PARTIR DU 8ème JOUR	4,80 €
STATIONNEMENT PARKING DU LITTORAL P4		
FORFAIT TTC	De 00 H à 8H00	GRATUIT
FORFAIT TTC	De 08H00 à 08H14	9,60 €
FORFAIT TTC/15 min	De 08H15 à 12H00	0,10 €
FORFAIT TTC	De 12H00 à 24H00	11,50 €
FORFAIT TTC/JOUR	AU DELA DE 24H00	4,20 €
FORFAIT TTC/JOUR	A PARTIR DU 31ème JOUR	3,70 €
ABONNEMENT PARKING DU LITTORAL P4		
FORFAIT TTC	ABONNEMENT 12 MOIS	456,00 €
STATIONNEMENT PARKING DE L'AEROCUB		
FORFAIT TTC	De 00 H à 8H00	GRATUIT
FORFAIT TTC	De 08H00 à 08H14	9,60 €
FORFAIT TTC/15 min	De 08H15 à 12H00	0,10 €
FORFAIT TTC	De 12H00 à 24H00	11,50 €
FORFAIT TTC/JOUR	AU DELA DE 24H00	4,20 €
FORFAIT TTC/JOUR	A PARTIR DU 31ème JOUR	3,70 €
DEPOSE MINUTE		
FORFAIT TTC	De 00 H à 00H 08 minutes	GRATUIT
FORFAIT TTC/minute	PAR MINUTE SUPPLEMENTAIRE	1,00 €
TOUS PARCS DE STATIONNEMENT		
FORFAIT TTC	REMPLACEMENT CARTE PERDUE	20,50 €
FORFAIT TTC	FORFAIT TICKET PERDU	195,00 €